

Au fil du temps qui passe...

... Par Louis Jolin, directeur

L'année 2019 ne fut pas un long fleuve tranquille sur les plans politique, social et économique. Une campagne électorale fédérale, des inondations et une panne d'électricité majeure au Québec, qui nous rappellent que les changements climatiques n'affectent pas seulement les autres pays du monde, l'omniprésence des GAFAs et des plateformes numériques de réservation (Airbnb, Uber) que les États peinent à maîtriser ainsi que les comportements imprévisibles et grossiers du président américain ne sont que quelques exemples d'une traversée de l'année à tout le moins houleuse. Mais l'année 2019 fut aussi l'occasion de réjouissances dont celles soulignant le 50^e anniversaire de l'UQAM. Le concert de l'Orchestre métropolitain le 16 novembre dernier, sous la direction de Yannick Nézet-Séguin, fut un moment fort de ces réjouissances. L'APR-UQAM a voulu contribuer à cet anniversaire par l'organisation d'un cocktail-buffet réunissant les professeures et professeurs retraités, que l'on a dû reporter au printemps 2020, car il se serait tenu en septembre au moment de la grève des employés de soutien, mais aussi par deux conférences, l'une prononcée par Stéphane Savard, rendant hommage au *Bulletin d'histoire politique*, et l'autre donnée par Claude Corbo, soulignant l'importance dans l'histoire de notre université des grands colloques institutionnels sur les leaders politiques du Québec contemporain.

Le présent numéro fait état de ces deux conférences. Depuis plusieurs numéros, notre bulletin rappelle les moments forts de l'histoire de l'UQAM, principalement de ses départements et de ses programmes. Cette fois-ci, celle du Département de psychologie et celle de la toxicologie à l'UQAM. À l'occasion de la parution récente d'un nouvel ouvrage regroupant certains de ses écrits, feu Thierry Hentsch, sous la plume de Georges Leroux, se révèle toujours le grand penseur qu'il était.

On trouve aussi dans ce numéro 78 le compte rendu d'une importante réunion

78

Décembre 2019

sommaire

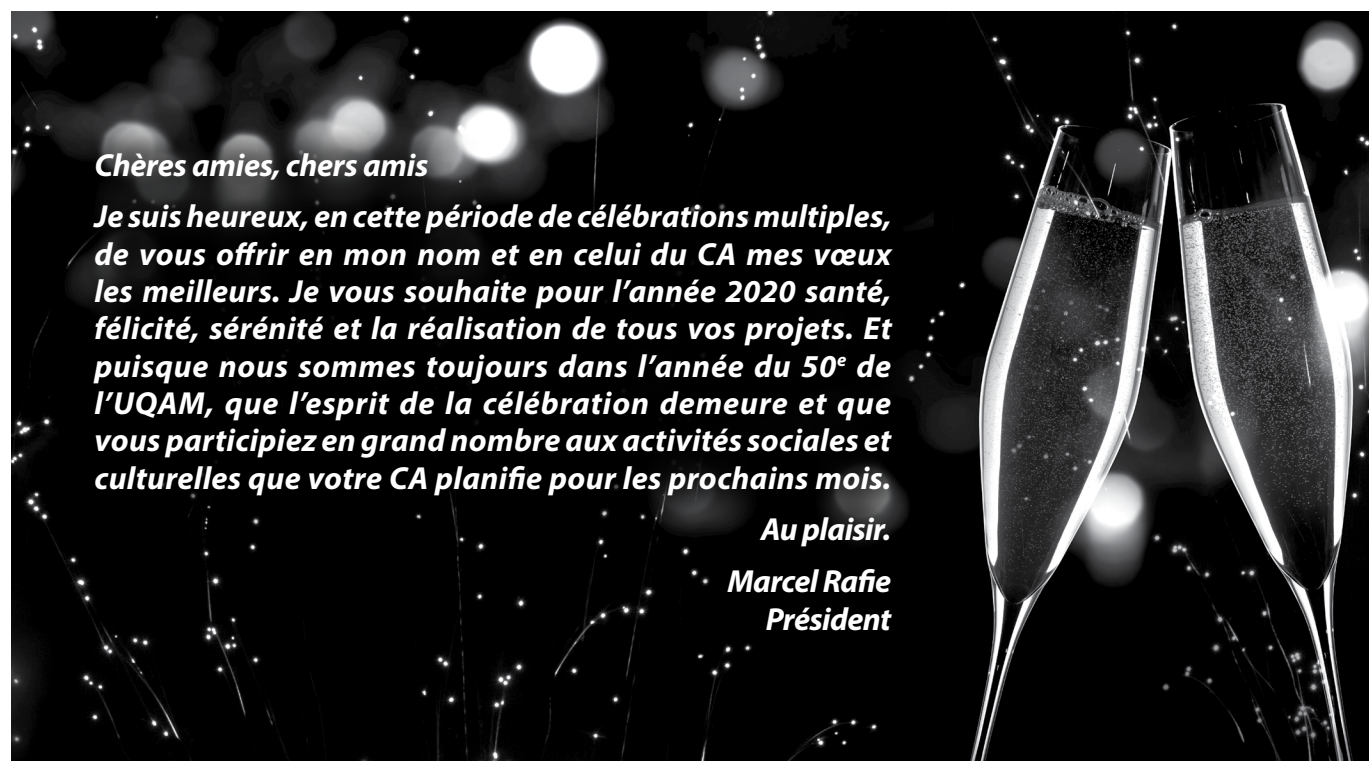
Au fil du temps qui passe... <i>Louis Jolin</i>	1
Les premières années du Département de psychologie (1969-1978) <i>Michel Tousignant, avec le concours de Louis Laurencelle</i>	3
Petite histoire de la toxicologie <i>Gaston Chevalier</i>	9
Thierry Hentsch, penseur engagé <i>Georges Leroux</i>	10
Le Bulletin d'histoire politique, conférence de Stéphane Savard <i>Michel Tousignant</i>	12
Les colloques institutionnels de l'UQAM, conférence de Claude Corbo <i>Marcel Rafie et Michel Tousignant</i>	13
Présentation de Claude Corbo <i>Céline Saint-Pierre</i>	15
Une collaboration à bâtir <i>Louis Jolin</i>	17
Annie Camus : persévérance, émerveillement, passion <i>Louis Jolin</i>	19
Projet Solidarité	20
In memoriam	22
Financement du Fonds APR-UQAM 2019-2022 <i>Anne Rochette</i>	23
Prochaines activités de l'APR-UQAM	24



regroupant des représentants d'associations de retraitées et retraités universitaires québécois qui s'est tenue le 1^{er} novembre 2019 dans locaux de l'UQAM. Une entrevue stimulante avec une professeure au mi-temps de sa carrière permet d'amorcer un lien intergénérationnel entre retraités et professeurs en activité. Enfin pour compléter, quelques informations concernant le projet Solidarité, les prochaines activités de l'APR-UQAM et le lancement de la campagne de financement

du Fonds APR-UQAM. Nous rappelons aussi brièvement le décès, ces derniers mois, de quelques professeurs retraités.

Le bulletin *Pour la suite du monde*, aussi indispensable soit-il, n'est pas le seul moyen de communication et d'information entre nous. Le site web de l'APR-UQAM est un outil précieux que je vous invite à consulter régulièrement au fil des jours : www.apr-uqam.org.



Conseil d'administration 2019-2020

Président	Marcel Rafie <i>rafie.marcel@uqam.ca</i>
Vice-président	Calvin Veltman
Secrétaire	Marcel Samson
Trésorier	Claude Laferrière
Registraire	Yvon Pépin
Conseillère	Monique Lemieux
Conseiller	Patrick Béron
Observatrice	Anne Rochette (<i>porte-parole auprès de la Fondation UQAM</i>)
Observateur	Gilles Gauthier (<i>webmestre</i>)
Observateur	Michel Tousignant (<i>repr. ARUCC-CURAC</i>)
Observateur	Louis Jolin (<i>Bulletin</i>)

Bulletin *Pour la suite du monde*

Directeur	Louis Jolin
Révision linguistique	Anne Rochette
Production	Créativa Design
Adresse postale	APR-UQAM Université du Québec à Montréal Case postale 8888, succ. Centre-ville Montréal (Québec) H3C 3P8
Secrétariat sans permanence	(<i>aucun employé sur place</i>) Bureau V-6130, pav. Sainte-Catherine Université du Québec à Montréal
Téléphone	514-987-3605 (répondeur seulement)
Site Web	http://www.apr-uqam.org

Les premières années du Département de psychologie (1969-1979)

∴ Par Michel Tousignant
avec le concours de Louis Laurencelle, UQTR

Un départ fulgurant

La naissance et le développement du Département de psychologie de l'UQAM ont fait couler des sueurs froides dans le dos de la haute administration. Du chaos indomptable des premières années a finalement surgi une institution qui a gagné ses lettres de créance sur les scènes québécoise, canadienne et de l'étranger. Le climat social de l'époque encourageait le meilleur et le pire, et on se rend compte avec le recul du temps que les crises, comme l'orage, sont génératrices de belles éclaircies. À considérer également que l'histoire d'un département ne peut se comprendre sans tenir compte des enjeux de l'époque et de la culture administrative qui a engendré l'UQAM en pleine révolution sociale. Pour éclairer le contexte sociétal, rappelons que le projet de l'UQAM était alors de répondre aux besoins grandissants des nouvelles clientèles, celle des cégeps naissants et celle des adultes désirant débiter ou reprendre des études universitaires, études qui ne leur avaient pas été accessibles auparavant.

La fondation de l'UQAM et, en particulier, celle de son département de psychologie se sont opérées, à bien des égards, au milieu d'une improvisation parsemée d'expérimentations hasardeuses, marquée par l'angoisse d'immenses défis à affronter à un moment crucial du développement éducatif du Québec : il s'agissait d'accomplir avec un calendrier comprimé et peu de points d'ancrage ce que les vieilles universités comme Montréal et Laval avaient pris des décennies à achever. Nous allons faire la chronologie des faits marquants dans cette rétrospective grâce aux archives de l'époque, tout en tentant de tenir compte de la vie au quotidien, tout aussi déterminante pour la structuration d'une institution.

Au départ, les attentes envers le département sont élevées, la profession de psychologue est en demande partout, ce qui est attesté par le nombre de postulants et la nécessité d'instaurer très tôt un *numerus clausus* à l'entrée du programme du module de crainte de saturer les laboratoires et d'implorer dans les salles de cours. La compétition est aussi très forte venant de l'autre côté de la montagne où on doit regarder avec un sourire tendrement condescendant les vicissitudes de ce



qui se passe au pavillon Read, dont le vestibule enfumé de cuisine grasse n'élevait pas l'âme d'entrée de jeu vers des réflexions transcendantes. L'absence de climatisation du bâtiment en faisait un sauna les jours de canicule et les téléphones à lignes partagées obligeaient chacun et chacune à l'exercice d'humilité et de camaraderie de jouer le rôle de réceptionniste et de coller des messages sur la porte voisine en l'absence du titulaire. Les salles de cours ressemblaient davantage à des poulaillers surpeuplés qu'à des lieux de transmission de haut savoir, en plus de l'épaisse fumée de la cigarette qui imprégnait poumons et vêtements. Nous étions aussi impuissants à arrêter le progrès et la construction de l'autoroute Ville-Marie dont les produits collatéraux aboutissaient quotidiennement sur les fenêtres et les tables de travail sous forme d'une pellicule noire et crasseuse.

C'est en juin 1969 que Léo Dorais, premier recteur de l'UQAM, invite Hans Neidhart, alors en poste à l'Université de Montréal, à prendre en charge l'organisation du Département de psychologie. La commande est lourde car le département se

développera à une vitesse accélérée. Le corps professoral compte déjà 30 postes en juin 1972. Le département a aussi la responsabilité administrative des professeurs affectés à l'enseignement du module Éducation-Sexologie. Les deux programmes d'études avancées sont en chantier dès le départ. Durant l'année 1970, on amorce l'élaboration d'un programme de deuxième cycle en psychologie qui

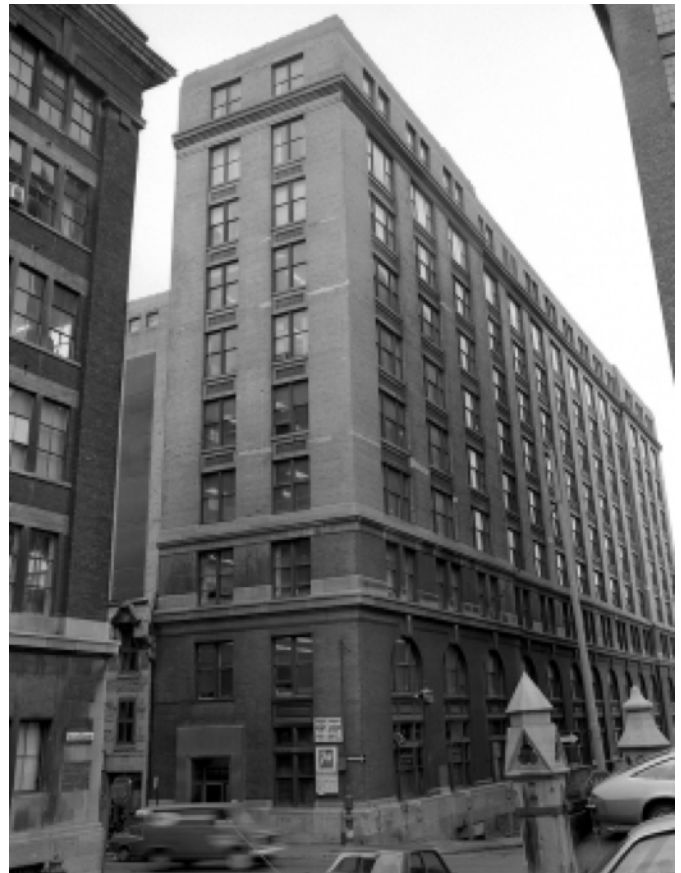


Hans Neidhart

recevra ses premiers étudiants à l'automne 1971. L'hiver 1972 est ensuite consacré à l'élaboration du programme de doctorat qui sera mis en fonction à la session d'automne 1975. Cette période héroïque créa cependant de fortes turbulences. Le directeur, Hans Neidhart, a dû faire face à des luttes de pouvoir pour occuper rapidement des territoires encore indéterminés. La discipline vivait à cette époque, comme encore aujourd'hui, de fortes tensions entre la tradition scientifique, appuyée sur l'expérimentation, et les approches psychanalytiques et phénoménologiques, basées sur une épistémologie se fondant sur le regard clinique. Il y avait aussi une explosion de nouveaux courants thérapeutiques et d'approches psychosociales humanistes. Ces conflits ont fortement entamé la capacité à administrer et à donner des objectifs et une direction au département. C'est dans ce contexte de turbulence que le directeur du département, après avoir à plusieurs reprises annoncé sa démission, finit par se retirer de son poste.

Le branle-bas entourant la naissance d'un département ne fut pas le seul apanage de la psychologie. D'autres départements de l'UQAM (arts, éducation, philosophie, entre autres) connurent également des débuts houleux sur fond de clivages idéologiques et de putschs audacieux.

Le chaos organisationnel dont il est fait mention dans la commission d'enquête mise sur pied par la Commission des études au printemps 1972 peut être attribuable à plusieurs facteurs structurels au-delà des personnalités impliquées qui n'ont pas par ailleurs toujours aidé leur cause. Nous rappellerons certaines réalités qui auront pu freiner la recherche d'équilibre au sein du département. L'université voulait faire le plus vite possible pour répondre aux attentes élevées mais elle se trouvait dans l'obligation d'embaucher



Le pavillon Read

Considéré comme le plus grand édifice d'affaires du Canada lors de sa construction par l'ingénieur et financier Cibus G. Read, en 1912, le Read Building avait été conçu pour l'industrie légère et le commerce des marchandises. Photo: Service des archives (UQAM)

rapidement des personnes avec des diplômes d'honnête valeur. Le corps professoral fut dès le départ nombreux et hétérogène. Un contingent est venu des professeurs ayant fait carrière dans les écoles normales dont le personnel enseignant fut intégré à l'UQAM. On embaucha également quelques professeurs de l'Université de Montréal, la plupart d'origine européenne et certes compétents dans leur discipline, mais encore peu socialisés au contexte nord-américain et se retrouvant plongés de plus en plus en pleine révolution culturelle. Comme ce fut le cas dans plusieurs autres départements, on recruta des jeunes pour ne pas dire de très jeunes candidats inscrits aux études avancées de l'Université de Montréal, pour la plupart avec la promesse qu'ils terminent leur diplôme de doctorat, ce que certains ont effectivement allés terminer dans des universités étrangères après leur maîtrise. Il est besoin ici de mentionner que le doctorat était une exigence pour enseigner dans le programme. Par ailleurs, comme la mission du département était de former des praticiens, la santé mentale était un axe

de développement important et on recruta pour ce faire un grand nombre de psychologues actifs en milieu clinique et certes moins préparés à faire de la recherche de type académique nord-américain. Une telle diversité d'éléments exigeait donc un leadership dynamique et sensible à la diversité de la situation pour orienter le département vers des objectifs concrets et réalistes.



Malgré l'instabilité du départ, la mission de recherche du département se mit en branle dès les débuts et demeura un fleuron pour le demi-siècle qui suivit. Des fonds significatifs furent mis à la disposition du département en cette période d'années fastes dans l'administration publique qui s'étendit jusqu'à la crise du pétrole d'octobre 1973. Le département acquit un ordinateur de renom, baptisé PDP12, qui était le nec plus ultra en matière d'ordinateur de laboratoire et qui servait au contrôle interactif dans les expérimentations humaines et animales. On investit aussi beaucoup dans l'audiovisuel sans arriver à épuiser les budgets disponibles. Par ailleurs, il était de tradition à l'époque pour tout département de psychologie digne de respect de se doter d'une animalerie, ce qui fut fait sous la gouverne de Jacques Beaugrand, d'abord avec Ovila Autier, puis Réjean Forget comme animaliers responsables. Vers 1976, l'engagement de Fred Strayer, primatologue, s'est accompagné de l'établissement d'une colonie de singes écureuils. Tout ce zoo causa des mots de tête énormes lors de la longue grève de 1976-1977, où il ne s'agissait pas seulement d'aller arroser ses plantes tropicales dans les bureaux mais de s'assurer du bien-être des animaux. L'infrastructure de recherche comprenait également un immense atelier de menuiserie et d'électronique (sous la direction de Robert Daoust, puis de Serge Rochette) pour répondre aux besoins des expériences ou y confectionner certains objets extracurriculaires. Et lorsque Fred Strayer mit en marche ses projets d'éthologie humaine avec des enfants, les locaux de recherche se prolongèrent dans une école du quartier Centre-Sud pour y aménager des salles d'observation.

La première tutelle

Nous nous retrouvons donc en 1972 avec un département sans directeur et sans volontaire pour se mettre la tête sur le bûcher. À la suite d'un rapport du Comité d'étude sur l'enseignement de la psychologie, soumis à la Commission des études et signé par André Barsony, Jean-Claude Héту et Claude Lemay, on recommande la mise sur pied d'un comité d'enquête qui aura des pouvoirs plus musclés pour faire témoigner professeurs et étudiants. Ce dernier comité va ensuite déposer son rapport synthèse à la 75e réunion de la Commission des études de novembre 1972, rapport d'une centaine de pages dans lequel il propose d'instaurer une tutelle qui pourrait s'étendre jusqu'à deux ans. Il est donc proposé et voté par la Commission des études une tutelle qui prend effet le jour même, soit le 10 novembre 1972.

Le Département de psychologie fut donc immédiatement mis en tutelle sous la responsabilité d'Émile Lavallée, de la gestion académique. Une des principales sources qui mena à cette décision radicale, selon les procès-verbaux de la Commission des études, fut les plaintes d'étudiants se disant fortement déçus de la qualité des cours et craignant que leur diplôme ne soit pas reconnu à sa juste valeur au moment de chercher un emploi en tant que psychologue. Cela dit, il n'y eut pas d'évaluation subséquente de la qualité des cours.

On référera à cette tutelle comme celle du triumvirat parce que réunissant trois responsables : outre Émile Lavallée, pour le volet administratif et logé à la gestion académique, s'ajoutaient Paule Leduc, représentante du Vice-rectorat à l'enseignement et à la recherche, et Claude Vermette, psychologue et tuteur académique. C'est ce dernier qui rédigea le rapport final de ces deux années de tutelle.

Un coup d'éclat de l'administration centrale en début de tutelle n'aidera certainement pas à améliorer le climat des relations de travail. Entre le 1er avril et le 1er août 1973, l'administration procède à ce qui est techniquement appelé le non renouvellement de contrat de huit professeurs du département, probablement un fait unique dans l'histoire de l'UQAM. Cette mesure draconienne stupéfie les professeurs encore en poste et ces derniers ne veulent pas collaborer avec la tutelle tant que cette question ne sera pas réglée. L'administration centrale assouplit quelque peu sa position et offre à certains d'entre eux le renouvellement de leur contrat pour un an, soi-disant afin de mieux évaluer les compétences des professeurs en question, sauf pour deux cas dont la diplomation ne serait pas suffisante. Des six autres, deux refusent l'entente, un autre avait déjà démissionné et les trois derniers

acceptent les conditions. Il est à noter que d'autres professeurs avec diplomation incomplète n'ont pas été touchés par cette mesure.

Le module, le caillou dans l'engrenage

L'un des grands obstacles au développement harmonieux de la psychologie aura été le clivage entre le module et le département. Peu de professeurs connaissaient, suite à leur engagement, les pouvoirs et attributs définis par la Loi de l'Université du Québec associés à ces deux structures et on doute qu'ils aient reçu la formation nécessaire à cette fin. Le déplacement de certaines décisions académiques en dehors de l'assemblée départementale n'était pas orthodoxe et causait confusion. Et la raison n'en était pas nécessairement que les professeurs étaient opposés à la participation des étudiants car les archives de l'époque précisent que ces derniers avaient été invités à envoyer une délégation d'observateurs aux assemblées départementales sans susciter de réponse enthousiaste de leur part. De fait, les luttes se sont donc principalement déroulées au niveau professoral.

En ces temps où la tendance à l'UQAM prônait la promotion de la démocratie par le bas, plusieurs professeurs investissent donc la structure du module, qui avait l'initiative de l'élaboration et de la gestion des programmes. On ne comprenait pas nécessairement que « initiative » ne signifiait pas décision finale, car le département conservait la haute main sur la création de nouveaux cours dans la banque de cours et sur les budgets attenants. Mais pour celles et ceux qui voulaient se doter de cours de premier cycle proches de leurs intérêts, il semblait préférable d'aller faire pencher la balance sur le territoire du module et de se gagner la faveur des étudiantes et étudiants qui disposaient de la parité décisionnelle. C'était aussi la recette programmée pour mener, en de multiples occasions, à une attaque frontale avec le département. En ce qui concerne le Département de psychologie, on voit se succéder, selon l'enquête de la Commission des études, des tentatives de noyautage et des périodes d'aliénation entre le département et le module de psychologie. Le rapport mentionne qu'à un certain moment les professeurs siégeant au module étaient choisis parmi les recrues dans une sorte de rite d'initiation aux tâches ingrates, recrues qui patientaient pour se faire remplacer l'année suivante par une nouvelle cohorte qui prendrait elle aussi plusieurs mois avant de saisir un tant soit peu la nature de la véritable mission du module.

En plus de cette confusion observée ailleurs à l'UQAM et dans les autres constituantes de l'UQ sur les règles particulières du premier cycle, il y

avait une confrontation module-département liée à une tentative d'une institution privée hors universitaire, l'Institut de formation par le groupe (IFG), pour inscrire des cours de leur répertoire dans les programmes du module de psychologie et dans d'autres modules du campus de telle sorte que l'activité intitulée « Dynamique de groupe » était commandée à la douzaine au Département de psychologie. Cette lutte autour de ce corps étranger, selon la perception de certains, faisait partie des discussions de corridor bien avant l'instauration de la commission d'enquête, mais elle n'occupe pas une place centrale dans son rapport. Le conflit déborda également au niveau du corps étudiant et le point culminant fut la publication d'un « Dossier noir de l'IFG » par un groupe d'étudiants réfractaires dénonçant que l'IFG avait des appuis importants au niveau de l'administration centrale et même qu'un personnage haut placé avait investi dans la société. Ces allégations ne furent cependant jamais confirmées mais elles attestent de la violence du débat.

Le rapport d'enquête fait aussi référence au désordre dans les dossiers d'étudiants du module qui retardait l'émission des notes et au fait que les propositions votées par le module demeuraient lettre morte. Il relève par ailleurs deux entraves aux règles universitaires, la première ayant trait à des décisions du module concernant l'embauche d'un professeur, en l'occurrence Hubert Laforge, et le fonctionnement trop autonome d'un certain directeur de module. L'autre reproche venant de l'intérieur du département a trait au fait que les membres de l'IFG signaient des contrats de chargés de cours pour ensuite déléguer la tâche d'enseignement à des subalternes de leur organisation. Sans s'étendre sur la question, le rapport de la commission mentionne néanmoins que « Le problème de l'IFG apparaît double » (page 78). D'une part, on renvoie à un procès-verbal de la section sociale du département du 23 février 1970 qui mentionne que l'IFG avait la mission de former la section sociale du département. Mais, par la suite, la section sociale se réorganise autour de professeurs de formation plus académique engagés ultérieurement, ce qui produit inévitablement des tensions. La commission en conclut que « le problème de l'IFG comporte deux aspects : son engagement a été fait sans référence à une politique d'engagement cohérent et son mandat n'a pas été défini ». La commission ne précise pas de qui origine l'engagement et il est aussi curieux que cet engagement n'ait pas eu de contenu très clair quant à son mandat.

Le rapport de la commission pointe l'absence d'orientation comme « facteur premier » du chaos organisationnel (page 88) du département. Il y

a par exemple la question soulevée par certains professeurs sur les changements constants du programme du module de psychologie, une plainte qui surprend la commission qui ajoute une note à l'effet que « le programme de psychologie est celui qui a subi le moins de transformations ».

De nombreux passages du rapport mentionnent des exemples de mauvais fonctionnement à tous les niveaux du module et du département, en employant des épithètes très dures pour ne pas dire assassines. On y décèle aussi des observations inusitées comme en page 53 où on réfère à la présence de trois exécutifs au département, le A, le B et le C (un professeur très actif dans l'exécutif durant cette période n'en a aucun souvenir). Ce mode de fonctionnement est qualifié sans surprise par la commission de « sûrement dysfonctionnel ». La critique du fonctionnement des sections est tout aussi explicite, ces sections étant décrites comme mal définies et comme doublant et multipliant les comités de l'assemblée départementale.

La direction des études supérieures est comparée défavorablement à celle du module dans le rapport, en ce sens qu'elle agit de façon autonome sans faire avaliser ses décisions par l'assemblée départementale (devait-il en être ainsi si les études supérieures dépendaient alors du décanat et que le directeur obtient son mandat de l'assemblée départementale ?). En conclusion, le rapport laisse tomber un jugement lourd de portée : « Nous sommes obligés d'affirmer que l'administration du programme de maîtrise a été très déficiente ».

La poussière retombée, la tutelle se penche en priorité sur la tâche de définir les objectifs à poursuivre. Jean Bélanger, fort de son savoir encyclopédique de la psychologie académique, produit un document de 500 pages sur l'état de la psychologie actuelle en Amérique et René Bernèche fait une tournée de rencontres à l'intérieur de l'UQAM, en Europe et aux États-Unis, tandis qu'Henri Salman sonde les professeurs du département. On s'entend pour reconnaître les domaines de la santé mentale et de l'éducation comme pôles de développement, mais on demeure divisé quant à l'option de la psychologie comportementale qui obtiendra finalement ses lettres de créance quelques mois plus tard. En conclusion, Claude Vermette qualifie la tutelle de « très difficile » malgré « les améliorations évidentes ». Et la prochaine étape sera de rechercher une personne prête à assumer la direction du département. Le tuteur se propose mais son offre sera sans suite. Un professeur y réfléchit sérieusement, mais il retire finalement son nom de la courte liste et on se retrouve à la case départ. Ce vide à la direction force donc à prolonger la tutelle d'une année sous la direction de Robert

Panet-Raymond, un administrateur de carrière extérieur au domaine de la psychologie.

Second chapitre et fin de la tutelle

Je fis la connaissance du dernier tuteur lors de mon entrevue de candidature au département au printemps 1975. Le comité comprenait, outre le tuteur, Hélène Richard et Gérard Malcuit. On avait bien lu mon CV, on me posa quelques questions pour sonder mes objectifs et la seule question d'importance à mon avis portait sur ma motivation, si j'étais sélectionné, à demeurer en poste pour une longue période. Après 15 minutes, on me remercia et je reçus confirmation de mon emploi quelques jours plus tard.

Comme nouveau professeur, c'est toujours impressionnant d'assister à sa première réunion d'assemblée départementale, surtout en période de tutelle. Je m'aperçus très vite que monsieur Panet-Raymond ne trébuchait pas dans les détails, qu'il allait droit au but tout en s'assurant que le corps professoral le suivait. Son langage était clair, direct et ses objectifs transparents. Le climat s'apaisa, les complots se dissipèrent, les professeurs se parlaient et se regroupaient pour aller luncher en petits groupes, de midi à une heure trente, une tradition qui fait figure de préhistoire aux yeux des professeurs maintenant en début de carrière.

En novembre 1975, le tuteur Panet-Raymond recommanda que le Département de psychologie revienne à un fonctionnement normal « et il entretient les plus grands espoirs qu'il n'y aura pas de difficulté majeure à ce niveau ». C'est donc la résolution 75-CE-1305 de la Commission des études qui adopte à l'unanimité la proposition de Richard Desrosiers, appuyé par Jean Brunet, de lever la tutelle en date du 26 novembre 1975.

Jean-Claude Mongeau accepta avec enthousiasme et sans hésitation de poser sa candidature pour entreprendre la période post-tutelle à la direction. Il fit un travail admirable pour redynamiser le département en distribuant les responsabilités et en étant à l'écoute des besoins. Son mandat fut interrompu par la longue grève des professeurs de 1976-1977, grève qui fit beaucoup pour créer une solidarité autant au sein du département qu'avec les professeurs des autres départements. Le trottoir de la rue De La Gauchetière opéra en effet des miracles pour guérir les vieux maux. Je caractériserais donc ce court mandat comme ayant eu pour objectif de créer un climat de collaboration et de favoriser la normalisation de la vie professorale en posant les jalons de diverses politiques comme celle de l'évaluation des professeurs.

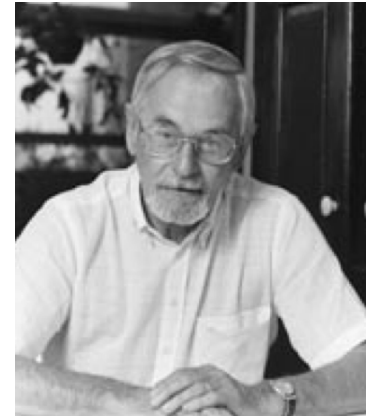
Le début d'une autre ère (1977-1979)

Jean-Claude Mongeau m'avait intégré dans son exécutif peu de temps après mon engagement. J'avais comme mandat de réviser la politique d'évaluation des professeurs. Et à la fin de son court mandat de transition, Jean-Claude m'invita à le remplacer. Je pris le risque de déposer ma candidature, malgré mon statut de professeur non-permanent, en sachant pouvoir compter sur de solides appuis et sur l'assistance d'Yves Lafrenaye pour le dossier recherche, que j'avais à cœur mais dont j'ignorais les complexités et les enjeux administratifs.

L'été du début de mandat fut calme et me permit de prendre connaissance des dossiers. Puis vinrent septembre et l'opération délicate de l'évaluation des professeurs. Le rapport du comité d'évaluation départemental qui incluait le vice-recteur Jean Brunet fut reçu comme une bombe en assemblée départementale, car il proposait trois avis négatifs touchant des professeurs que l'on croyait à l'abri de tels jugements. La discussion en assemblée fut houleuse, mais elle ne pouvait porter que sur les décisions du comité d'évaluation, sans faire référence explicitement aux dossiers impliqués. Les membres du comité n'étaient donc pas en mesure de défendre leur démarche, ni les professeurs d'ailleurs. Comme les règlements le permettaient, l'assemblée départementale demanda avec un vote majoritaire une révision des décisions par un comité prévu à cet effet et nommé par l'administration. Je crois qu'on se rendit compte plus tard que les décisions du comité d'évaluation n'avaient pas été rendues à la légère et il n'y eut pas trop de conséquences à long terme. Il est à noter qu'on renversa également une autre décision du comité d'évaluation, celle de recevoir et d'approuver ma demande de promotion, pour laquelle je dus patienter encore un an avant son acceptation. Le reste de mon mandat fut plutôt calme en comparaison.

Ce court mandat de deux ans, comme il était d'usage à l'époque, permit de compléter les principales politiques reliées à la carrière professorale, notamment les congés sabbatiques, la répartition des charges de cours et l'engagement des professeurs. Elles ont été révisées durant les années subséquentes, mais elles ont fourni des repères solides et transparents. La stabilisation de la vie départementale permettait désormais de faire respecter le département autant à l'intérieur de l'UQAM qu'à l'extérieur. Il faut dire que le département s'était doté d'ajouts professoraux solides déjà en 1974 et 1975 et que la situation évolua dans le même sens les deux années suivantes avec l'ajout de plusieurs candidates et candidats amenant une formation

dans des universités nord-américaines non-francophones et ayant des visions très différentes de celles qui caractérisaient la psychologie au Québec. Et je me permets de proposer que nous tenions déjà la comparaison avec le Département de psychologie de l'Université de Montréal, dont nous avons accueilli un des fondateurs, Adrien Pinard, qui a manifesté sa fierté de se joindre à celui de l'UQAM.



Adrien Pinard

Les psychologues, on s'en doute, ne sont pas particulièrement réputés pour leur compétence dans la gouvernance et l'administration. Il n'empêche que le département a fourni dans ses rangs, durant ce demi-siècle de l'UQAM, une vice-rectrice à l'enseignement et à la recherche (Monique Lefebvre-Pinard), un recteur (Robert Proulx), un président de la Société canadienne de psychologie (Robert J. Vallerand) et un président de l'Association internationale de la prévention du suicide (Brian L. Mishara). Des sommités internationales sont aussi venues nous visiter au cours des années, dont Robert J. Steinberg, Daniel G. Friedman, Ed Shneidman, George W. Brown, Tirril O. Harris, Richard Lazarus, Robert A. LeVine et B.F. Skinner.

Après des débuts hésitants et qualifiés de toutes les épithètes par la commission d'enquête, le Département de psychologie est rapidement devenu un fer de lance de l'UQAM, en compagnie certainement de nombreux autres départements qui ont servi d'émules. Notre département francophone a été parmi les mieux cotés au niveau des subventions de recherche externes et des publications dans les revues internationales. Il a mis sur pied le premier programme de doctorat du réseau de l'Université du Québec et il a produit le premier doctorat du réseau en 1981, celui de la candidate Francine Lavoie, sous la direction de Camil Bouchard, avec une thèse faisant des avancées méthodologiques importantes à partir d'approches qualitatives. Cette candidate a fait carrière à l'Université Laval et nous comptons maintenant des dizaines de diplômées et diplômés qui ont entrepris une carrière d'enseignement universitaire et des centaines d'autres qui ont servi et continuent de servir la société québécoise.

Petite histoire de la toxicologie à l'UQAM

∴ Par Gaston Chevalier

Par ces quelques lignes, nous voulons retracer la naissance et le développement d'un fleuron original de notre institution, celui de la toxicologie au Département des sciences biologiques.

Sesouvient-on qu'en 1969, son premier directeur Jean-Guy Alary, docteur en toxicologie, a fait œuvre de pionnier en Amérique du Nord en inscrivant un premier cours de toxicologie (sur la « pollution ») au 1^{er} cycle ? Ses travaux avec le collègue Serge Boileau, biochimiste, sur le rôle de détoxifiant de l'acide muconique étaient déjà cités dans la revue *Sciences*.



La toxicologie devint rapidement un axe de développement en science selon le nouveau mandat « Environnement » confié à l'UQAM par le Conseil des universités.

C'est ainsi que les travaux de recherche de Gaston Chevalier ajoutaient un volet de toxicologie cellulaire chez les poissons et dans le poumon face aux contaminants métalliques. De même les collaborations multidisciplinaires de la professeure Francine Denizeau du Département de chimie instaurèrent un nouveau pôle de toxicologie cellulaire in vitro, étudiant l'amiante et ses substituts.

Les années quatre-vingts furent celles de la maturité pour notre discipline avec la fondation du Centre TOXEN en 1985. Le recrutement du professeur Bertin Trottier, spécialiste des pesticides, et l'originalité de l'approche immunotoxicologique développée par le jeune professeur Michel Fournier ont été déterminants pour constituer la masse critique des membres fondateurs du TOXEN.

À partir de l'option Toxicologie du 1^{er} cycle, les toxicologues ont œuvré en plus aux programmes de Maîtrise disciplinaires et multidisciplinaires (sciences de l'environnement) et de Doctorat en environnement en 1990.

Le noyau des cinq professeurs du TOXEN s'enrichit graduellement de l'ajout des Philip Spear, en écotoxicologie, Huu Van Tra, en chimie analytique, Radovan Popovic, en physico-chimie des plantes, et Diana Averill, en biochimie, ces trois derniers du Département de chimie. D'autres ont ensuite pris la relève, comme Philippe Juneau, en toxicologie aquatique, Mario Houde, biochimiste moléculaire,

Nous reconnaissons assis, des membres fondateurs du TOXEN, Francine Denizeau, Gaston Chevalier, Michel Fournier et Bertin Trottier. Debout, des assistants et étudiants dont Renaud Vincent, Laurent Gauthier, Janice Boudreau, Denis Flipo et Jacques Bernier.

Photographe Gilles St-Pierre 1985. UQAM, Service des archives.

et Monique Boily, en écotoxicologie. À l'aube du 35^e anniversaire du TOXEN et du cinquantenaire de l'UQAM, une toute nouvelle équipe porte maintenant le flambeau sous la direction de la professeure Catherine Jumarie.

Importance de la contribution du TOXEN de l'UQAM

Au moment où un consensus universel se faisait sur l'importance de la qualité de l'environnement et du développement durable de notre planète, le TOXEN a promu un moyen scientifique privilégié d'analyse et d'intervention à l'égard des enjeux de haute importance socio-économique. En effet, par cette discipline, il a réussi à apporter des outils puissants comme nouveaux indicateurs de l'état de santé des organismes et des populations des écosystèmes permettant une évaluation objective du risque toxique.

Par ses activités d'enseignement et de recherche en toxicologie de l'environnement, le TOXEN sert de base de partenariat intra- et interinstitutionnel québécois et dans la décennie 90, de nœud

québécois, le CIRTOX, d'un Réseau canadien avec les universités de Montréal, Guelph et Saskatoon. Ce Réseau faisait partie du Plan Vert d'Environnement Canada. Le CIRTOX regroupait plus d'une centaine d'étudiantes et étudiants de 2^e et 3^e cycles. Parmi les dizaines de diplômés de l'UQAM, notre étudiant Dino Manca décrocha le premier titre de Ph.D. en environnement de l'UQAM. Des sources variées de financement des organismes subventionnaires publics et de nombreux contrats de l'industrie ont permis de réaliser les programmes de recherche du TOXEN.

Le TOXEN a contribué à affirmer la spécialité « toxicologie de l'environnement » de l'UQAM comme membre fondateur de son Institut des sciences de l'environnement.

Sur le plan international, il a participé à la conception du programme de la nouvelle Université

Senghor en Égypte, au service de la francophonie africaine. Sous l'égide du directeur Chevalier, les membres du TOXEN ont organisé au premier plan, le Congrès de biologie cellulaire, un succès retentissant avec 4 000 participants de 60 pays et quatre prix Nobel invités. Au niveau de l'IUTOX (Union internationale de toxicologie), le TOXEN a joué un rôle majeur pour la tenue de son congrès à Montréal en 2007, de même que celui du SETAC américain en 2008. Quatre colloques furent organisés en coopération avec le Japon sous l'égide de la CREPUQ.

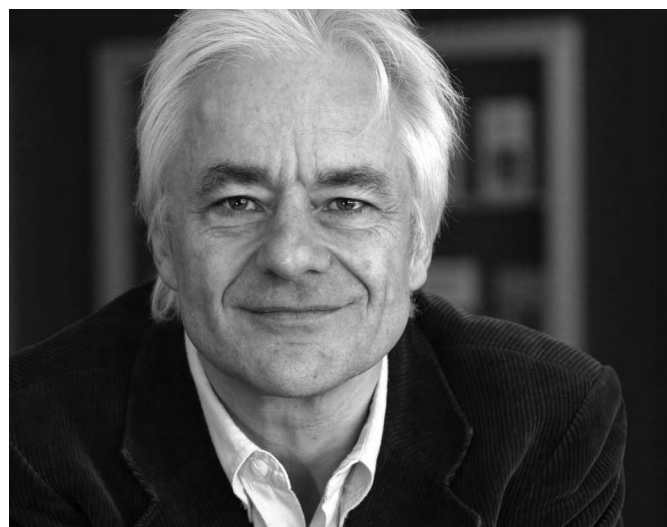
Bref, par la formation de multiples réseaux, les toxicologues de l'UQAM se sont faits les champions de l'excellence et de la collaboration nationale et internationale, mais toujours d'une science réflexive aussi bien qu'utile à la société.

À l'occasion de la parution de l'ouvrage *Orient-Occident. Écrits politiques dispersés* Thierry Hentsch (1944-2005), penseur engagé

::: Par Georges Leroux

J'ai fait la connaissance de Thierry en 1976, peu de temps après son arrivée au Département de science politique. Nous discutons sur les lignes de piquetage, lors de cette grève difficile qui dura plusieurs mois. Originaire de Lausanne, où il était né en 1944, il avait fait ses études en droit et relations internationales à l'Université de Genève, sous la direction de Jacques Freymont. Actif sur plusieurs terrains politiques, très jeune il s'engage dans une suite de missions pour le compte du Comité international de la Croix-Rouge (CICR). En 1967-1968, il est délégué du Comité à Damas et à Gaza; en 1969, il est au Biafra et, l'année suivante, le Comité lui confie une mission de négociation à Amman en Jordanie. L'engagement humanitaire de Thierry Hentsch compte pour beaucoup dans la formation de sa pensée. Il y développe un idéal de solidarité qui l'accompagnera toute sa vie.

Rien ne le destinait à la carrière universitaire qu'il fit à l'UQAM, mais dès qu'il commença à enseigner, il y découvrit sa véritable vocation. Dans l'enseignement, il trouva en effet les conditions de réflexion nécessaires à réaliser ce qui allait devenir sa recherche de fond. Venu du terrain humanitaire, où il avait été le témoin de violences insoutenables,



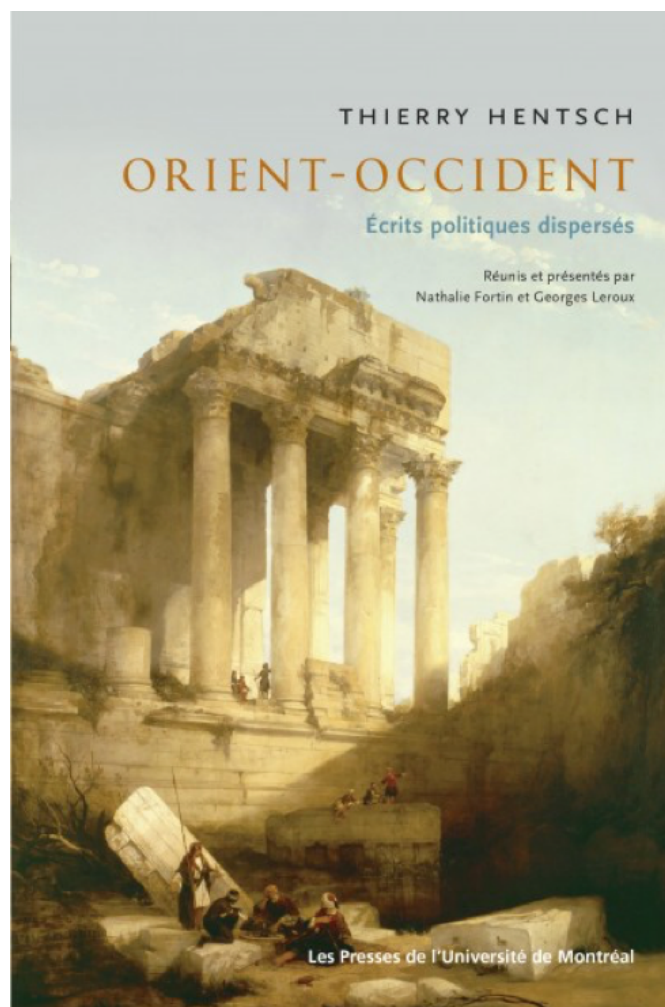
Thierry développa très tôt le regard qui allait être le sien dans toute son œuvre : le regard de l'intellectuel occidental, à la fois passionné par la connaissance de l'autre et déstabilisé par elle, et qui accepte que cette connaissance se transforme en connaissance de soi, avec tous les bouleversements qui peuvent en résulter.

Un très grand livre (*L'Orient imaginaire*, Paris, Éditions de Minuit, 1988) témoigne de ses recherches durant cette première période. Il y présente une critique forte de l'orientalisme et du colonialisme, en dialogue constant avec des penseurs comme Edward Saïd et Gustav E. von Grunebaum. Une juste représentation de l'altérité est-elle possible ? L'histoire en montre les échecs successifs, quelles raisons aurions-nous d'espérer une réconciliation ? Quand nous relisons le chapitre final de ce livre, « L'Orient de l'inquiétude », nous mesurons la gravité du défi de pensée que représentait l'Orient arabe et musulman pour Thierry Hentsch, la tâche quasi insurmontable d'une compréhension de soi qui doit passer par l'autre. Ce livre est demeuré unique dans l'espace de la pensée politique au Québec, il précédait de plus d'une décennie la prise de conscience de l'importance de l'Orient arabo-musulman dans l'autocompréhension philosophique de l'Occident.

Durant toutes les années qui suivirent, Thierry multiplia les interventions et publia des dizaines d'études sur ces questions. Il entreprit notamment une grande synthèse de l'imaginaire occidental, publiée en deux tomes (*Raconter et mourir*, PUM, 2002 et *Le temps aboli*, PUM, 2005), qui illustre sa profonde connaissance de la littérature, ainsi que plusieurs essais personnels sur l'amitié, la croyance et les limites de la raison (notamment *La mer, la limite*, Montréal, HélioTropé, 2^e édition, 2015). Indissociables de son œuvre de critique politique, ces essais en montrent l'enracinement dans un travail de pensée nourri par une réflexion sur l'imaginaire.

Comme c'est souvent le cas, plusieurs de ces études demeuraient dispersées et confidentielles. Son décès prématuré, en juillet 2005, fut pour ses collègues et ses amis une rude épreuve : nous perdions un penseur d'exception. C'est dans ce contexte qu'est né le projet de recueillir un choix de ses principales publications. Préparé par Nathalie Fortin et moi-même, ce recueil veut surtout faire connaître la richesse de cette œuvre dispersée et donner une deuxième vie à la pensée de Thierry (*Orient-Occident. Écrits politiques dispersés*, réunis et présentés par Nathalie Fortin et Georges Leroux, Montréal, PUM, 2019). Ces écrits prennent en effet le relais de *L'Orient imaginaire*, ils posent la question, centrale pour lui, du rapport de l'Occident à son autre, le monde arabe, cet Orient figé dans un imaginaire porteur d'une représentation qui le sépare, l'isole et finit par le détruire en l'excluant. Au sein de cette représentation se joue l'affrontement

de l'islam et de la modernité, qui reproduit à bien des égards sur le plan des croyances un mythe identique de la différence essentielle des mondes de pensée. Cette critique constitue pour l'intellectuel une tâche primordiale, la responsabilité de « penser le désarroi » et, pour s'en acquitter, l'intellectuel doit d'abord méditer sa propre fragilité, reconnaître son arrogance et se mettre à l'écoute des autres cultures. Dans la biographie intellectuelle qui sert d'introduction à notre recueil, nous avons tenté de montrer comment cette responsabilité fut au cœur de toute la vie de Thierry, nous rendons hommage à son engagement.



Le Bulletin d'histoire politique : conférence de Stéphane Savard, professeur au Département d'histoire

∴ Compte rendu par Michel Tousignant

Dans le cadre de la célébration du cinquantenaire de l'UQAM, l'APR-UQAM a organisé une conférence, le 1^{er} octobre 2019, pour retracer l'histoire du *Bulletin d'histoire politique*. Cette revue a été créée en 1992 par une équipe de notre université, dirigée par notre collègue Robert Comeau en compagnie de feu Pierre Drouilly. C'est avec son directeur actuel, Stéphane Savard, présenté par Marcel Rafie, que nous avons parcouru les diverses étapes de son développement depuis ses débuts. Ce projet répondait à l'époque à un besoin de se détacher d'une conception de l'histoire orientée par les grandes idées pour la rendre plus analytique, avec un regard sur des réalités périphériques au pouvoir politique institutionnalisé. Cela s'inscrivait dans les nouveaux courants de la discipline, car dès 1990 on assistait à une multiplication de l'objet de l'histoire politique. Ces premiers pas furent animés par des soupers autour de causeries mensuelles ouvrant sur des débats visant à recentrer l'histoire politique autour d'axes tels que la diversité et l'égalité. Les thèmes couvrent, par exemple, l'histoire militaire, l'histoire ouvrière, l'enseignement de l'histoire et l'identité nationale, ainsi que l'histoire de la citoyenneté et ses « acteurs de l'ombre ». Pourquoi ce projet a-t-il pris place à l'UQAM plutôt qu'ailleurs ? C'est que l'UQAM incluait une masse critique de chercheurs et d'étudiants passionnés par ces sujets. Concourait également à la réussite du projet la symbiose assez vite établie entre chercheurs de plusieurs départements, celui d'histoire évidemment, mais

aussi de science politique, de sociologie, des sciences économiques et de quelques autres à l'occasion. Le défi majeur de cette revue a été de vivre un quart de siècle sans subvention externe jusqu'à ce qu'une subvention du FRQSC puisse permettre finalement la numérisation des numéros antérieurs. L'UQAM a tout de même appuyé la revue avec un support financier conséquent tout au long de son développement. Les sources de renouvellement de la revue résident dans le fait qu'environ 40% des textes sont signés par de jeunes auteurs de même que par des chercheurs de l'extérieur de l'université.



Marcel Rafie et Stéphane Allard

Les colloques institutionnels de l'UQAM sur les leaders du Québec contemporain : conférence de Claude Corbo

::: Par Marcel Rafie et Michel Tousignant

Dans le cadre de notre contribution aux activités du cinquantenaire de notre université, l'APR-UQAM organisait une conférence donnée par l'ancien recteur Claude Corbo, intitulée « Les colloques institutionnels de l'UQAM sur les leaders du Québec contemporain ». Ces colloques annuels, organisés et tenus à l'UQAM entre 1987 et 2002, offrirent l'occasion d'étudier la pensée et l'action de personnages politiques et d'institutions, tel Hydro-Québec, ayant marqué la société québécoise contemporaine. Claude Corbo en était l'instigateur et le principal organisateur. La conférence a eu lieu le 7 novembre 2019. Riche en informations et présentée avec la verve et l'humour bien connues de notre ancien recteur, elle nous a fait revivre un moment clé de notre histoire académique en livrant l'essence et les secrets de coulisse de cette longue série qui a nourri l'univers intellectuel québécois pendant une quinzaine d'années.

Un point de départ

Le point de départ a été l'idée de rendre un hommage à un politicien quelque peu relégué en arrière-plan de l'histoire politique et envers lequel nous demeurons lourdement endettés. Il s'agit de Georges-Émile Lapalme, l'éternel chef de l'opposition sous Duplessis, qui fréquentait le salon de la famille Corbo à cette époque et avait profondément marqué notre collègue Claude. Et il y avait de quoi : Lapalme avait élaboré, durant ces longues années de chef de l'opposition, un programme politique qui a été le canevas de la Révolution tranquille. D'ailleurs, René Lévesque l'a décrit, le 6 février 1985, lendemain de son décès, comme le « Père de la Révolution tranquille ».

Un modèle

C'est avec une certaine gêne que Claude s'est confessé d'avoir eu l'inspiration de cette série plus au sud du côté des colloques de l'Université Hofstra (Hampstead, Long Island) qui, depuis 1982, rassemblait des experts de tous horizons (universités, journalistes, hauts fonctionnaires) pour partager avec leurs tripes (*subjectively*) les politiques et débats autour de divers mandats présidentiels. Mais au contraire d'Hofstra, qui se risquait à inviter des présidents directement concernés à participer, Claude s'en est explicitement

tenu à l'univers des morts et s'en est félicité. Les non-disparus causaient déjà passablement de soucis comme le soulignera Robert Comeau, collaborateur de Corbo, qui a dû à l'occasion prendre un air de préfet de discipline pour contenir les ardeurs de contestataires venus troubler le discours d'un certain Stéphane Dion, lors du colloque de 2000 sur la Révolution tranquille.

Un modèle propre à l'UQAM

Le modèle d'Hofstra ne pouvait être simplement cloné sur la scène québécoise. Le projet a reposé dès sa conception sur une volonté de réunir des compétences de tous les horizons, de l'histoire politique à la science politique et à la sociologie. Au-delà de tous les méga-déterminants connus qui façonnent l'action politique, ces colloques voulaient également mettre en valeur la part personnelle, *l'action de l'individu*, qui, sachant exploiter des conjonctures propices à des changements, donnent des coups de barre parfois imprévisibles et qui modifient significativement l'angle de la destinée d'une nation. Comme Claude Corbo l'a illustré avec des exemples étrangers au Québec, ce postulat relatif à l'importance de l'action individuelle a aussi une valeur explicative des grands changements sociaux.

L'envol des colloques date de 1986 avec la publication d'un dépliant définissant les objectifs, la conception générale et annonçant la publication des actes. La vision à long terme précisait déjà la liste des quatre premiers colloques. Aux chercheurs, on a tenu à adjoindre les témoins privilégiés et les acteurs de cette époque. Ces colloques se sont d'abord orientés autour de leaders pour ensuite intégrer des institutions. Mais le projet était d'abord et avant tout celui d'une analyse scientifique basée sur de multiples approches disciplinaires dans le but d'éclairer le Québec contemporain.

L'orientation de ces colloques s'est construite autour d'une mission très uqamienne. Le caractère ouvert de ces rencontres dans une grande salle comme la Gérin-Lajoie permettait littéralement sous la tour du clocher (laquelle tour qui, pour le coup, n'était certes pas d'ivoire) de s'ouvrir à un public élargi et d'accroître chez ce dernier « la compréhension du Québec contemporain », de brasser des idées sur l'avenir en réévaluant le passé.

Des objectifs et des balises

Les colloques se sont donné un triple objectif : permettre aux universitaires de faire mieux connaître leurs travaux sur le Québec contemporain à un public élargi; accroître dans le grand public la connaissance et la compréhension du devenir du Québec contemporain; encourager les débats et la réflexion sur l'avenir de la société québécoise, à la lumière d'une réévaluation de son évolution des récentes décennies, telle que marquée en particulier par l'action de certains leaders politiques.

Les thèmes et les balises étaient clairement établis :

- L'environnement social : le milieu, les forces sociales en présence, la dynamique économique, les courants d'idées, les influences externes;
- Le cadre politique : les partis, l'état des institutions;
- L'éducation et la formation politique du leader : ses expériences politiques décisives, la situation du Québec au cours de sa formation politique;
- Les idées politiques : les conceptions profondes et les attitudes face aux problèmes du moment, chez le leader et dans son milieu;
- Le leader, son parti politique, les autres partis et les forces sociales en présence;
- Les grands dossiers et les principales réalisations politiques (législatives, administratives, financières);
- Le leader et la place du Québec au Canada et dans le monde;
- Le leader et la crise majeure de son temps;
- Le leader et son image dans la collectivité et les médias;
- Le style et la pratique politiques du leader.

Le Comité organisateur institutionnel comprenait un professeur dirigeant l'organisation du colloque et une équipe constituée de professeurs et d'étudiants. Un « Comité de parrainage » fut aussi créé, composé de personnalités et de témoins ayant connu, accompagné, aidé le leader, contribuant par leurs idées ou suggérant d'autres participants. La responsabilité décisionnelle finale demeurait aux universitaires.

Un temps d'arrêt et de réflexion fut pris en 1992-1993. À l'issue de quoi, il fut décidé, en novembre 1993, d'inviter des témoins et des acteurs, de ne pas tenir des colloques sur des personnages politiques encore vivants, d'inclure le leadership d'institutions et d'organisations : « [Les colloques] ont aussi révélé l'importance des institutions qui ont soutenu et prolongé l'action des leaders et le rôle déterminant

qu'elles ont joué dans l'émergence du Québec moderne. Dans le but de permettre une analyse plus complète de la société québécoise, l'Université du Québec à Montréal a donc décidé d'élargir la formule des colloques aux grandes institutions qui assument un leadership au sein de la société québécoise ».

Éléments pour un bilan

Claude Corbo a aussi proposé un bilan des colloques, en commençant par des critiques entendues au fil des colloques :

- Lecture incorrecte de l'histoire du Québec en noircissant indûment les décennies avant 1960;
- Lecture erronée ou réductrice des facteurs objectifs et des forces vives (économiques, sociaux, culturels) qui sont les vraies causes des changements de la société;
- Lecture romantique de la « Révolution tranquille »;
- « Culte du héros » (à la Thomas Carlyle) en contraste avec l'anti-héros, cause de tous les maux du Québec, tel Maurice Duplessis;
- Les supposés « Leaders » n'auraient fait que gérer l'inévitable;
- L'hymne à la capacité du Québec de progresser ne serait qu'une consolation de l'échec du « Oui » au référendum de 1980 (et éventuellement de 1995).

Par contre, des apports positifs furent relevés :

- Une contribution pédagogique utile et élargie;
- Une meilleure connaissance des courants d'idées;
- Un enrichissement des connaissances par les contributions des témoins;
- Une contribution aux débats de société;
- Un développement du goût de l'histoire et de l'analyse politiques;
- Un apport documentaire important dont on relèvera ceci : les actes de chacun des colloques ont été publiés et ils peuvent être consultés à la BANQ. Exemple : *Georges-Émile Lapalme*, sous la dir. de Jean-François Léonard, Sillery : Presses de l'Université du Québec, 1988.

En outre, les colloques ont permis de colliger et de publier, dans les actes ou autrement, des textes inédits et aussi nombre de témoignages de personnes ayant été impliquées d'une manière ou d'une autre dans l'action des leaders étudiés, tant individuels qu'institutionnels.



En terminant, Claude Corbo adressa ses remerciements à toutes les personnes ayant participé à l'organisation des colloques, à chacune et chacun des professeures et professeurs qui ont dirigé l'organisation des colloques et particulièrement à Robert Comeau (histoire) et Benoît Lévesque (sociologie), qui ont complété sa présentation, ainsi qu'à (feu) Yves Bélanger (science politique).

Ces colloques ont certainement placé l'UQAM au centre de l'échiquier académique de la province et impressionné le monde universitaire, qui jusque-là regardait notre institution de façon généralement condescendante comme un repaire de gauchistes embourbés dans leur idéologie. La publicité dans les pages du *Devoir* et ailleurs, la parade de grands personnages de la nation dans nos murs, la large couverture de la presse écrite auront permis de rejoindre le grand public et contribué à renforcer la visibilité de l'UQAM et à marquer sa présence forte sur les plans académique et social.

Une assemblée nombreuse et attentive aux propos de Claude Corbo

Présentation de Claude Corbo

∴ Par Céline Saint-Pierre

Nous pourrions penser que Claude Corbo n'a pas besoin de présentation tellement il a imprégné la dynamique de notre institution, dès sa fondation, et tout au cours de ses 50 ans que nous célébrons cette année. C'est un peu mon cas, car je l'ai connu dès 1969, comme collègue de la première cohorte des professeurs engagés dans cette nouvelle université, et plus particulièrement à la Famille des sciences humaines, alors qu'il était directeur du module de science politique et moi, directrice du module de sociologie (1970-1972), une structure innovatrice propre au réseau de l'UQ.

Vingt ans plus tard, soit en 1992 et pendant 5 ans, j'ai partagé avec lui des fonctions de direction de l'université en tant que vice-rectrice à l'enseignement et à la recherche, alors qu'il était recteur (1992-1996), puis enfin, au sein du Conseil supérieur de l'éducation au début des années 2000 et où il œuvre à nouveau depuis août 2018.

La lecture de son récit biographique m'a permis de découvrir les multiples facettes de son parcours et

l'importance de ses nombreuses réalisations dans chacune d'elles. Mises côte à côte, elles laissent émerger l'homme d'exception qu'est Claude Corbo.

Professeur d'université - gestionnaire académique - bâtisseur institutionnel

Docteur en philosophie (1973, Université de Montréal), il a choisi de s'engager dans une carrière universitaire à l'UQAM. Dès 1969, il est embauché comme professeur au département de science politique et y enseignera pendant quelques années. Au sein de l'institution, il occupera plusieurs fonctions : d'abord, celle de vice-doyen de la Famille des sciences humaines (1972-1974), puis de registraire (1974-1978), de doyen de la gestion des ressources, de vice-recteur exécutif (1979-1981), de vice-recteur à l'enseignement et à la recherche (1981-1986), et de recteur, pour deux mandats (1986-1996). C'est d'ailleurs durant son premier mandat qu'il proposera de mettre sur pied « Les colloques annuels de l'UQAM sur les leaders politiques du Québec

contemporain » et qu'il collaborera à l'organisation de plusieurs d'entre eux.

En janvier 1997, après une année de ressourcement, il reviendra à son métier de professeur à son département d'origine pour y enseigner pendant 11 ans. Puis, en janvier 2008, il acceptera de reprendre un nouveau mandat de recteur, fonction qu'il occupera jusqu'au 6 janvier 2013. De janvier 2013 à janvier 2016, il sera chargé de mission aux affaires académiques et stratégiques du réseau de l'Université du Québec.

Des générations d'étudiants et d'étudiantes ont su apprécier dans son enseignement tant le penseur que le pédagogue soucieux de la transmission des savoirs mais aussi de la qualité de leur formation. Au-delà du gestionnaire académique, Claude Corbo fut aussi un développeur qui a contribué d'une manière significative à l'essor de l'UQAM.

Rarement aura-t-on vu dans le monde universitaire au Québec un académique consacrer plus de 40 ans de sa carrière à l'essor d'une institution, à son développement et à sa consolidation. S'il s'agit certainement du volet le plus important de sa trajectoire et aussi le plus connu des membres de la communauté uqamienne, s'arrêter ici serait dresser de lui un portrait bien incomplet.

Un homme engagé dans la cité et dans sa communauté

Sa vie académique s'est accompagnée d'un engagement constant dans la cité, que ce soit sous forme de services bénévoles à la communauté montréalaise et québécoise ou de services-conseil auprès des pouvoirs publics dans une diversité de domaines : en éducation et en science, en matière de sécurité publique, d'institutions publiques, de culture et de patrimoine, ainsi que dans le milieu municipal. Ses nombreux mandats et ses responsabilités diverses ont donné lieu à six rapports en tant que rédacteur solo et à sept autres, en corédaction. Tous publiés et accessibles au public.

Un auteur prolifique et un intellectuel passionné

Passionné par l'histoire politique et institutionnelle de la société québécoise et affectionnant particulièrement la mise en écriture théâtrale du récit politique, Claude Corbo a publié 29 livres comme auteur et 5 autres en collaboration dans ses deux sphères d'intérêt entre 1992 et 2019.

En 1992, il publie chez VLB éditeur: *Mon appartenance. Essais sur la condition québécoise*, qui lui a valu le prix Richard-Arès. Cette même année, il écrit une pièce

de théâtre, *Passion et désenchantement du ministre Lapalme*. Elle sera produite en lecture publique par le Centre des auteurs dramatiques, le 16 avril 1992, et à nouveau par le Théâtre du Trident en avril 2011. Elle sera publiée en 2008 aux Éditions Septentrion.

Son intérêt particulier pour Georges-Émile Lapalme le guidera dans une importante recherche sur ses discours et écrits politiques dont les résultats feront l'objet de trois livres publiés en 2018 et d'un 4^e en 2019, sous le titre: *Georges-Émile Lapalme. Lecture, littérature et écriture*.

Plusieurs de ses livres portent sur l'histoire de l'éducation au Québec et deux d'entre eux ont l'UQAM comme objet. Sa passion pour l'étude et la mise à jour de corpus significatifs de personnages politiques et d'institutions ayant marqué l'histoire et l'évolution sociale du Québec a aussi donné lieu à de nombreuses publications qui s'avèrent précieuses à la transmission des savoirs premiers (le corpus des textes choisis) et seconds (son analyse) tant pour le public que pour les chercheurs.

Son livre, *Les États-Unis d'Amérique. Les institutions politiques* (Sillery, Éditions du Septentrion, 2004) est un ouvrage de référence qui a connu une excellente réception et diffusion. Il a été réédité en 2007, puis, avec la collaboration de Frédérick Gagnon, en troisième (2011) et en quatrième édition (2016).

Des distinctions bien méritées

Parmi les principales, mentionnons :

Le titre de « Grand Montréalais de l'avenir » dans le domaine de l'enseignement (1983); la médaille d'Officier de l'Ordre national du Mérite de France (1990); la Médaille de l'Université de Montréal (14 octobre 1992); un Doctorat honoris causa en droit décerné par l'Université McGill (6 juin 1996); le Prix du Mont-Royal décerné conjointement par les Amis de la Montagne et la Ville de Montréal (23 mai 2008); élection à l'Académie des sciences sociales de la Société royale du Canada (2010); nomination au titre d'Officier de l'Ordre national du Québec (6 juin 2013); réception d'un doctorat honorifique de l'Université du Québec (18 octobre 2018).

En conclusion, il nous faut ajouter à sa qualité d'homme d'exception, celles de l'humaniste engagé, de l'influenceur discret, devenu, au fil des années, un sage dont on recherche les conseils et le jugement dans plusieurs milieux de la société québécoise.

Une collaboration à bâtir

∴ Par Louis Jolin

*« Ce fut une rencontre très intéressante. » « On devrait se revoir en avril prochain. »
« Merci à Michel Tousignant et à André A. Lafrance pour cette initiative de nous réunir. »*

C'est en ces termes que s'est terminée la première rencontre réunissant des responsables d'associations de retraitées et retraités d'universités québécoises, rencontre qui s'est tenue à l'UQAM le 1^{er} novembre 2019. Étaient présents des représentants d'associations de l'UQAM, de l'Université de Montréal, de l'École Polytechnique, des HEC, de Concordia, de l'ETS, de McGill et de Sherbrooke¹. Seules trois universités présentes (UQAM, Université de Montréal, Université de Sherbrooke) ont deux associations, l'une pour les professeurs et professeures retraités et l'autre pour le reste du personnel retraité. Les deux associations de l'Université de Montréal étaient représentées. Les autres associations présentes regroupaient soit seulement les professeurs, soit tous les statuts d'emplois.

Malgré cette diversité, la rencontre a atteint ses objectifs : apprendre à mieux se connaître; présenter les forces, les faiblesses et les principales préoccupations de chacune; discuter de sujets communs et entrevoir des pistes de collaboration. La rencontre faisait suite à un récent sondage auprès des associations de retraités universitaires du Québec procurant plusieurs informations. On y a bien sûr fait référence tout au long de la rencontre.

Nombre de membres

Les associations ne regroupent pas la totalité des retraités mais elles sont néanmoins assez représentatives. Les plus vieilles ont davantage de membres, au-delà de 500 membres pour l'APRUM, près de 400 membres pour l'AREP, l'ARUM (de fondation récente) et l'ARUC, et plus de 270 pour l'APR-UQAM. Les autres, même si certaines regroupent des retraités provenant de tout le personnel, ont moins de 200 membres (APPRUS, ARHEC, ARRÉTS).

Cotisation et financement

Évidemment, le financement est le nerf de la guerre. Il repose sur la cotisation qui oscille entre 24 \$ et 50 \$ par année. Les cotisations sont dans certains cas retenues à la source à même le chèque de retraite, dans d'autres cas après un appel de cotisations envoyé aux membres ou aux futurs membres. Quelques associations offrent aux retraités la première année gratuitement. Pour certaines associations (APRÈS l'UM, l'APRUM), la cotisation représente la presque totalité des revenus. Pour les autres, elles bénéficient aussi de subventions de l'université, de syndicats ou d'associations de personnel (entre 2 000 \$ et 4 000 \$ au total). Plusieurs associations ont négocié avec leur université un protocole ou ont obtenu une résolution officielle prévoyant certains avantages pour l'association elle-même ou pour tous les retraités (local, salles de réunion, stationnement, etc.).

Principales activités

Concernant les activités proposées, il y a beaucoup de ressemblances d'une association à l'autre. Elles offrent aux membres des conférences, des visites de musées ou de quartiers urbains, et des concerts; elles leur offrent aussi des occasions de se retrouver autour d'un repas dans un restaurant. Parfois, les activités se déroulent à l'extérieur de la ville pour une visite régionale. Des tournois de golf sont aussi proposés. Autant d'occasions pour ne pas s'isoler comme retraité et maintenir le sentiment d'appartenance à son institution tout en continuant à s'enrichir culturellement et socialement.

Les représentants ont déploré le fait que la participation aux activités ne soit pas très élevée, entre 20 et 50 membres. La participation aux assemblées générales est assez faible à moins que

¹ APRUM : Association des professeurs retraités de l'Université de Montréal; APRÈS l'UM : Association du personnel préretraité et retraité de l'Université de Montréal; ARRÉTS : Association des retraités et retraités de l'École de technologie supérieure; AREP : Association des retraités de l'École polytechnique; ARHEC : Association des retraités HEC Montréal; APR-UQAM : Association des professeures et professeurs retraités de l'Université du Québec à Montréal; APPRUS : Association des professeures et professeurs de l'Université de Sherbrooke; ARUM/MURA : Association des retraité(e)s de l'Université McGill; ARUC/CUPA : Association des retraité(e)s de l'Université Concordia.

l'on y ajoute une activité attrayante (une conférence, un repas). D'autres activités méritent d'être développées, à l'instar de celles organisées dans le cadre du projet Solidarité de l'APR-UQAM qui visent à contrer l'isolement social des plus vieux retraités et à proposer des solutions pour pallier le manque de mobilité ou de logement approprié. On pourrait aussi proposer des activités aux membres d'autres associations que ceux de l'association organisatrice, compte tenu des coûts qu'elles peuvent engendrer (par exemple, la location d'un autobus pour une visite régionale).

Communication

Ce sujet de la participation a amené une discussion sur les moyens mis en place pour rejoindre les membres : site web, blog, bulletin comme celui de l'APR-UQAM, courriel personnalisé ou courrier postal, etc., chacun exposant ses bonnes pratiques et ses difficultés à cet égard. Les associations n'ont pas toujours accès aux coordonnées des retraités, les universités ayant des interprétations différentes de la nécessaire protection des données personnelles, ce qui ne facilite pas le recrutement. Il faut aussi faire connaître de nouveaux services qui peuvent intéresser les retraités comme, par exemple, les ententes avec TELUS qui permettent de bénéficier d'un cellulaire à tarif très avantageux.

Une collaboration souhaitable

La réunion s'est terminée par l'expression d'une volonté des participants de se revoir pour discuter d'une collaboration plus formelle et pérenne entre les associations de retraités universitaires québécois. Existe déjà l'Association canadienne de retraités des universités et des collèges du Canada (ARUCC). Seules deux universités francophones du Québec, l'Université de Montréal et l'UQAM, en font partie. Les associations des retraités universitaires du Québec ne devraient-elles pas se regrouper au sein de cette association canadienne ? Outre la question linguistique - pour le moment l'ARUCC fonctionne presque uniquement en anglais - n'est-ce pas une solution prématurée ? Ne faudrait-il pas d'abord consolider une collaboration entre les associations québécoises, en n'oubliant pas l'existence de la Fédération des retraités de l'Université du Québec et les autres associations qui n'ont pu être présentes le 1^{er} novembre ? Il serait aussi opportun d'envisager les liens stratégiques avec l'AQRP et la FADOQ² pour défendre des dossiers qui concernent le bien-être des retraités universitaires. Autant de questions à débattre, mais ce qui est certain pour tous, c'est la nécessité de se revoir. Probablement en avril 2020, en espérant que le maximum d'associations québécoises soient représentées.



De bas en haut et de gauche à droite : André Fleury (APRÈS l'UM), Yves Lépine (APRUM), Michel Tousignant (APR-UQAM), Roger Martin (AREP), Yvon Pépin (APR-UQAM), Évelyne Feytmans-de Médicis (APRUS), Roger Kenner (ARUC/CUPA), Francine Séguin (ARHEC), Anne Thibaudeau (ARRÈTS), André A. Lafrance (APRUM), Ginette Lamontagne (ARUM/MURA)

² AQRP : Association québécoise des retraité(e)s des secteurs public et parapublic; FADOQ : Réseau FADOQ autrefois connu sous le nom de Fédération de l'âge d'or du Québec.

Annie Camus : persévérance, émerveillement et passion

::: Par Louis Jolin

Ces trois mots caractérisent bien selon moi la personnalité et le parcours d'Annie Camus, professeure en gestion des entreprises sociales et collectives au Département d'organisation et ressources humaines à l'ESG UQAM et, actuellement, directrice adjointe du Centre de recherche sur les innovations sociales (CRISES).

En prenant la direction du bulletin *Pour la suite du Monde*, j'avais annoncé mon désir de faire connaître aux retraitées et retraités que nous sommes des professeures et professeurs au début ou au mi-temps de leur carrière afin d'explorer leur parcours et leur vision de la profession et de l'UQAM. Sont-ils bien différents de notre propre parcours et façon de voir ? Cette chronique vise « à créer un lien intergénérationnel entre nous, les actifs et les retraités », comme je l'écrivais dans le no 77.

Engagée en juin 2006 comme professeure avec en poche sa maîtrise, sans doctorat, mais avec la promesse de soutenir sa thèse avant la fin du délai prévu à la clause 9.06 de la convention collective des professeures et professeurs, Annie Camus a plongé tête première dans les trois composantes de sa tâche tout en faisant son doctorat dont la thèse fut finalement soutenue en 2012. « *Ce fut sportif et stressant mais la possibilité de devenir professeure dans ma spécialité était une occasion à ne pas rater* », comme le dit Annie. De nouveaux cours à créer dans un domaine encore neuf à l'UQAM – la gestion des entreprises d'économie sociale –, un champ de recherche à explorer qui exige un engagement avec les acteurs du milieu, des tâches administratives que l'on ne peut refuser..., tout en assumant des responsabilités familiales. La conciliation travail-famille fut une équation difficile à réaliser.

Mais qu'est-ce qui la motivait durant toutes ces années ? « *C'est peut-être drôle à dire mais c'est d'abord l'émerveillement. J'étais fascinée par tout ce que je découvrais et apprenais sur les organisations du tiers secteur, leur fonctionnement et leurs relations avec l'État, ainsi que sur l'innovation sociale au sens large. À la fois, tout en apprenant, j'avais le sentiment que je pouvais aussi contribuer à changer le monde, en apportant quelque chose de neuf par mes cours, par mes recherches...* » Cet émerveillement, joint à la passion qu'elle manifeste toujours dans ce qu'elle entreprend, n'exclut pas



un regard critique. Ainsi, lorsqu'elle analyse les entreprises d'économie sociale, elle trouve que malgré leur formidable apport à l'économie québécoise, elles pourraient être plus innovatrices sur le plan de l'organisation du travail : « *On y trouve encore dans bien des entreprises une gestion traditionnelle, très hiérarchique!* »

Partisane d'une recherche qui accorde une large place aux acteurs du milieu dans le processus de construction du savoir, Annie est consciente qu'elle ne va pas toujours dans le sens de la recherche universitaire traditionnelle, dont la qualité n'est trop souvent évaluée qu'à l'aune du nombre de publications dans les revues savantes. Mais elle a cependant la chance d'être dans un département qui est relativement ouvert aux recherches partenariales.

Comme professeure, elle n'hésite pas non plus à s'impliquer dans les services à la collectivité, à l'extérieur de l'UQAM : des fonctions comme bénévole dans divers organismes, comme le Réseau de la coopération du travail du Québec, ou plus récemment son engagement au conseil d'administration du CIRIEC-Canada (Centre interdisciplinaire de recherche et d'information sur les entreprises collectives).

Que signifie pour elle le 50^e anniversaire de l'UQAM ? Sa réponse est sans équivoque et ne peut être formulée par une personne blasée : « *Cela me dit que l'UQAM est encore une jeune université. Cinquante ans, c'est très peu pour une institution universitaire. Elle a fait de grandes choses mais tout est encore possible dans son développement. On peut encore inventer!* »

Plutôt ESG ou UQAM ? C'est une question piège à laquelle Annie répond sans hésiter. « *Plutôt UQAM. Je ne me vois pas en dehors de l'UQAM même si je reconnais qu'il faut donner à l'ESG les moyens de sa mission dans un contexte de concurrence.* »

Si Annie ne se voit pas en dehors de l'UQAM, elle se verrait peut-être un jour en dehors de Montréal, en région plus ou moins éloignée. Elle déplore souvent le centralisme métropolitain. « *Il se passe des choses stimulantes en dehors de la grande région de Montréal. Il faut savoir saisir les opportunités.* »

Plusieurs des professeures ou professeurs retraités qui ont été engagés à la création de l'UQAM se reconnaîtront probablement dans ce portrait d'Annie Camus, car ils ont dû aussi s'investir pour créer des nouveaux programmes et pour bâtir l'institution. Mais ce que nous dit Annie, c'est que c'est loin d'être fini. Et la nouvelle génération peut et doit apporter sa créativité, même si la pratique de la profession et l'institution ont évolué au fil des ans.

Annie Camus, Ph. D.

Depuis 2006 : professeure au Département d'organisation et ressources humaines, ESG UQAM. A obtenu sa promotion (catégorie IV) en 2019.

Formation

2012 Doctorat en administration – Spécialisation en management. HEC Montréal.

Titre de la thèse : *La construction des relations entre l'État et les organisations de la société civile.*

2002 Maîtrise ès sciences de la gestion – Spécialisation en management. HEC Montréal.

1999 Diplôme d'études supérieures en gestion. HEC Montréal.

1995 Baccalauréat en Beaux-Arts – Spécialisation en cinéma. Université Concordia.

De nombreuses publications scientifiques sur l'économie sociale et les organisations du tiers secteur. Des rapports de recherche partenariales avec notamment le TIESS (Territoires innovants en économie sociale et solidaire), le Conseil québécois du loisir et le Réseau québécois de recherche partenariale en économie sociale.

Projet Solidarité



Enquête sur l'isolement et la solitude

Le comité Solidarité de l'APR-UQAM a fait parvenir aux membres un questionnaire concernant la solitude et l'isolement social. La raison de cette enquête, comme il est dit en introduction du questionnaire, n'est pas de connaître la situation personnelle de chacun, mais d'évaluer en toute confidentialité la nature et la fréquence relative des problèmes d'isolement social.

Plus du tiers des membres de l'association ont déjà répondu au questionnaire. Le comité les en remercie et souhaite obtenir les points de vue des autres d'ici le début de l'année 2020.

« Si la solitude peut représenter un moyen d'atteindre un degré de sérénité recherché et un rapport plus étroit avec soi-même, il en va autrement lorsque cette solitude est associée à un sentiment d'isolement social qui nuit à notre épanouissement et qui est source de souffrance. »

Ce propos, tiré de l'introduction du questionnaire, nous invite indirectement à réfléchir aux pistes de solution à mettre en œuvre pour atténuer les problèmes relatifs à la solitude. L'analyse des résultats sera publiée dans le prochain bulletin et sur le site web de l'association.

Adhésion de l'APR-UQAM à la Table de concertation des aînés de l'île de Montréal

À l'occasion d'une activité organisée le 2 avril 2019 par le comité Solidarité, le coordonnateur de la Table de concertation des aînés de l'île de Montréal (TCAÎM; site Internet: tcaim.org), a présenté une conférence intitulée « *Aménagement et autonomie des aîné-e-s : expériences montréalaises* », une brève synthèse des activités de recherche récentes de la TCAÎM. Devant l'intérêt soulevé par cette conférence et l'identification de liens potentiels, le coordonnateur a invité l'APR-UQAM à déléguer un de ses membres à l'Assemblée générale de la TCAÎM du 6 juin 2019, puis à une présentation le 5 novembre 2019 du bilan de mi-parcours du Plan d'action municipale pour les personnes âgées (2018-2020) de la Ville de Montréal, auquel la TCAÎM participe très étroitement.

Avec ses quelques 120 membres institutionnels et son budget de fonctionnement de l'ordre de 75 k\$ (en dehors des subventions de recherche), la TCAÎM forme un réseau puissant et très diversifié. Afin de mener à bien sa mission, elle s'est donné entre autres comme objectifs :

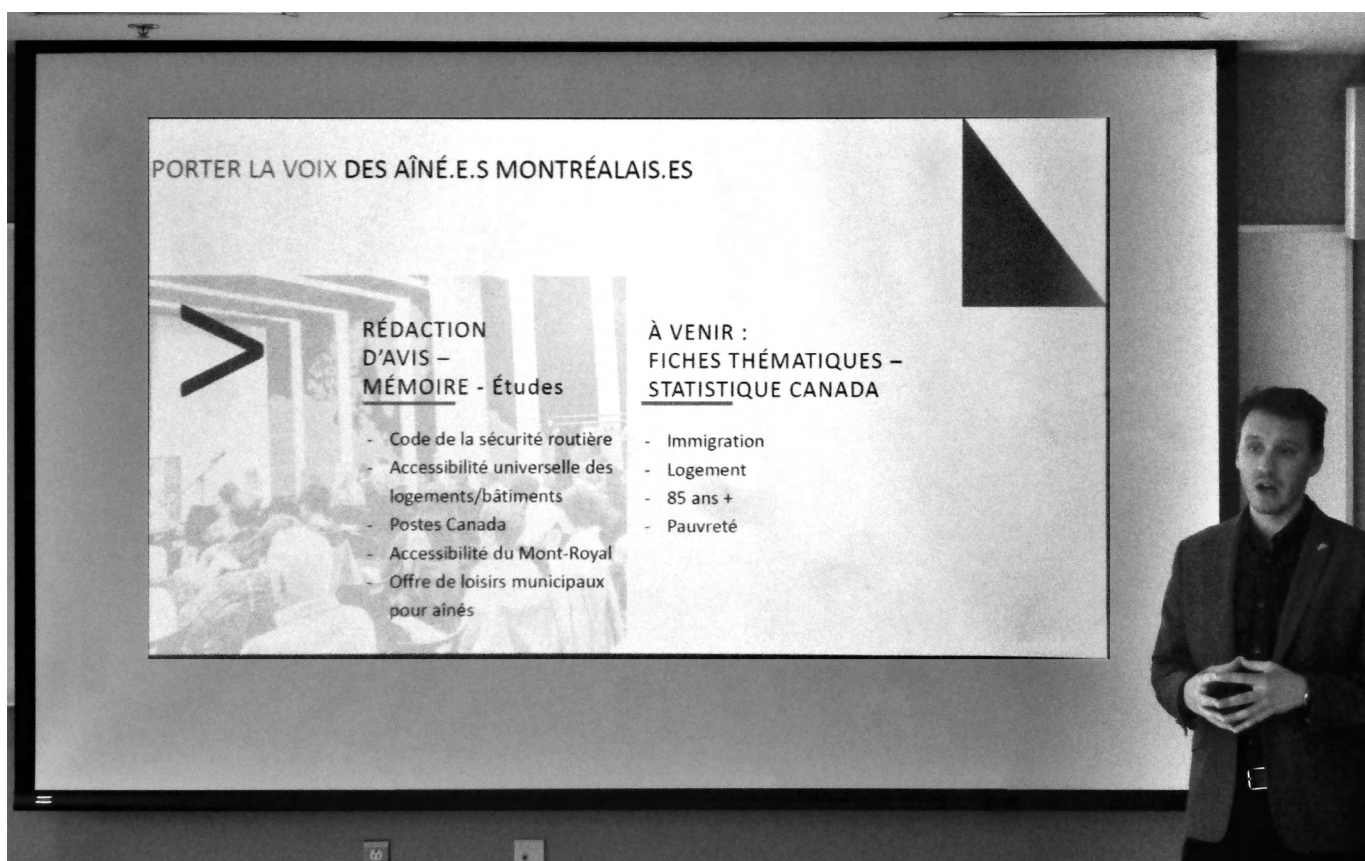
- d'animer un lieu de concertation entre les organismes représentatifs de la population des aînés de l'île de Montréal dans une dynamique d'interaction avec les institutions concernées par la situation des aînés;

mais aussi :

- de favoriser et soutenir des actions visant l'amélioration des conditions de vie des aînés.

Pour ce dernier objectif, la TCAÎM a initié et/ou participé à plusieurs projets de recherche et assuré la diffusion des résultats et conclusions auprès de ses membres.

Lors de sa réunion du 20 novembre 2019, le conseil d'administration de l'APR-UQAM a décidé à l'unanimité de devenir membre de la TCAÎM, ce qui engage l'APR-UQAM à participer aux activités et travaux de la table de concertation, mais aussi à apporter l'expertise de ses membres lorsqu'elle est pertinente. Cette adhésion permet aussi à l'APR-UQAM d'avoir accès à une quantité d'informations impressionnante.



André Corten (1937-2019)



Après une formation en philosophie, en économie et en science politique, André Corten a été professeur à l'UQAM de 1980 à 2016. Le Département de science politique allait recommander que l'UQAM le nomme professeur émérite au moment de son décès le 6 mai 2019. Outre son enseignement, André Corten a réalisé de nombreuses recherches de terrain dans plusieurs pays : Haïti, Afrique du sud, Brésil, Rwanda, Venezuela, Équateur, République dominicaine, Algérie... Il fut un des cofondateurs du GRIPAL (Groupe de recherche sur les imaginaires politiques en Amérique latine). Selon son collègue Ricardo Peñafiel, « *les chemins de Corten ont toujours été auprès des laissés-e-s pour compte, les invisibilisés de*

la société autant que du savoir ». (Source : Département de science politique)

Martin Foster (1951-2019)



Le violoniste canadien d'origine britannique et longtemps montréalais d'adoption, Martin Foster, s'est éteint le 26 août 2019 à Stratford, en Ontario. Diplômé du Conservatoire de musique de Montréal et du Julliard School de New York, il été membre de l'Orchestre symphonique de Montréal et a fait carrière comme soliste avec plusieurs orchestres. Il fut professeur de violon au Département de musique de l'UQAM de 1982 à 2008. Selon le professeur retraité André Lamarche, « *il était un collaborateur de premier plan et, bien sûr, un violoniste de très grande envergure. Il nous manquera en tant que personne et aussi en tant qu'artiste...* » (Source : Nécrologie Canada)

Charles Perraton (1948-2019)



Charles Perraton est décédé le 5 juillet 2019. Diplômé de l'UQAM avec un doctorat en sémiologie, Charles Perraton fut professeur au Département de communication sociale et publique à l'UQAM et vice-doyen à la recherche et à la création de la Faculté de communication. Il a été partie prenante de l'histoire de l'UQAM comme étudiant d'abord et comme professeur de 1978 à 2017. Il fut directeur du Groupe d'études et de recherches en sémiotique des espaces et éditeur des *Cahiers du gers* (Presses de l'Université du Québec). Selon Fabien Dumais, son ex-étudiant et chargé de cours, « *Charles a toujours représenté à la fois la rigueur dans l'écriture et l'organisation des idées et l'exploration de voies*

qui mettent en mouvement la pensée. Cette conjugaison particulière est, selon moi, un prérequis à l'articulation d'une pensée originale ». (Sources : PUQ et revue Communiquer).

Joseph Rouleau (1929-2019)



Le chanteur lyrique et professeur émérite de l'UQAM, Joseph Rouleau, est décédé à l'âge de 90 ans le 12 juillet 2019. Joseph Rouleau fit une carrière prestigieuse comme basse dans les grandes maisons d'opéra du monde. Il fut professeur au Département de musique de l'UQAM de 1980 à 1998. Président pendant plus de vingt-cinq ans des Jeunesses musicales du Canada, il a siégé à plusieurs conseils d'administration dont celui de l'UQAM et de la Fondation UQAM. Joseph Rouleau a reçu de nombreuses distinctions tout au long de sa prestigieuse carrière. Pour la rectrice Magda Fusaro, « *cette figure marquante (qui) a œuvré sans relâche à l'avancement de l'art lyrique au Québec et à la formation de la relève dans ce*

domaine, notamment à notre Département de musique ». (Sources : Actualités UQAM, Radio-Canada)

Financement du Fonds APR-UQAM 2019-2022

∴ Par Anne Rochette, responsable du Comité pour la pérennité du Fonds APR-UQAM

Le mois de décembre 2019 marque le coup d'envoi de la « Campagne de financement 2019-2022 du Fonds APR-UQAM », dont l'objectif est de recueillir 25 000 \$ en dons d'ici décembre 2022, permettant ainsi de pérenniser le mécénat de l'APR-UQAM grâce à la capitalisation du fonds.

Quelques éléments contextuels

Depuis 1997, le Fonds APR-UQAM permet d'octroyer des bourses à des étudiantes et étudiants de tous les secteurs au niveau baccalauréat, qui sont inscrits à temps complet, présentent un excellent dossier académique et font preuve d'une implication sociale exceptionnelle.

À ce jour, l'APR-UQAM a octroyé 38 bourses totalisant la somme de 70 500 \$. De ces 38 bourses, 36 ont été attribuées à des étudiantes et étudiants de baccalauréat. Le nombre de bourses et leur montant ont légèrement fluctué au cours des ans. Jusqu'en 2005, une seule bourse annuelle a été octroyée, dont le montant a varié de 1 000 \$ à 2 000 \$. Depuis 2006, le nombre de bourses a doublé et leur montant est passé de 1 500 \$ à 2 000 \$ chacune à compter de 2011.

Toutefois, depuis six ans, le montant des bourses octroyées annuellement excède le montant des revenus en dons, ce qui a eu pour effet de drainer le solde de 14 790 \$ observé en 2011 à un maigre 4 085 \$ en 2019, couvrant à peine la somme nécessaire pour le maintien des deux bourses.

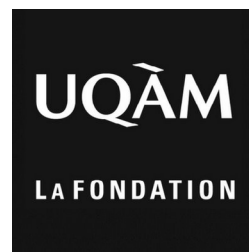
Devant ce constat, l'assemblée générale de l'APR-UQAM a dû prendre la décision, en mai dernier, de revoir à la baisse le montant des deux bourses annuelles. Ainsi, deux bourses de 1 000 \$ sont attribuées dans le cadre du concours de l'automne 2019. L'assemblée générale a aussi demandé au conseil d'administration de procéder à la mise sur pied d'un comité chargé d'étudier les avenues possibles pour assurer la pérennité du Fonds APR-UQAM.

Capitalisation du Fonds APR-UQAM

Le Comité pour la pérennité du Fonds APR-UQAM, composé de Philippe Barbaud, Jean-Pierre Dion, Robert Papen et Anne Rochette (responsable), s'est réuni le 6 novembre dernier et a fait rapport du résultat de ses travaux à la séance du CA du 20 novembre.

Les membres du comité ont examiné l'historique de l'état du Fonds APR-UQAM à travers les documents fournis par la Fondation de l'UQAM ainsi que les diverses avenues pour assurer la pérennité du fonds. Ils ont unanimement conclu que l'APR-UQAM devrait se doter d'un « fonds capitalisé ». Un tel fonds permettrait l'octroi annuel, à perpétuité, d'une bourse d'une valeur de 1 000 \$, selon le rendement des intérêts, dès que le seuil de 25 000 \$ requis pour la capitalisation aura été atteint. Le comité recommande également de maintenir, d'ici l'atteinte de ce seuil, l'octroi des deux bourses annuelles de 1 000 \$. Ainsi, les dons annuels des membres seront utilisés, jusqu'à concurrence de 2 000 \$, pour l'octroi de ces deux bourses et tout excédent sera retenu comme contribution en vue de la capitalisation du fonds.

Le comité s'est également penché sur les actions à entreprendre pour amasser le plus rapidement possible la somme requise pour la capitalisation du fonds. Il a recommandé au CA de lancer dès maintenant une campagne de sollicitation auprès des membres et de produire un dépliant à cet effet. Le comité recommande aussi de prévoir d'autres actions permettant la levée de fonds. Toutes suggestions à cet effet de la part des membres seront les bienvenues!



Lancement de la campagne de financement

Le CA a très favorablement accueilli le rapport du comité et a fait siennes les propositions de capitalisation du fonds et de lancement d'une campagne de sollicitation auprès des membres.

Philippe Barbaud, ancien président de l'APR-UQAM et membre du comité, s'est attelé à la lourde tâche de la conception du dépliant pour lancer cette campagne. Par la suite, la Fondation de l'UQAM a accepté de le finaliser et d'en assurer la mise en page et l'impression. Cet effort concerté a ainsi permis l'envoi du dépliant aux membres en un temps record. Un gros merci à tous ceux et celles qui y ont œuvré!

Bien entendu, la réalisation d'un projet aussi ambitieux que celui d'amasser 25 000 \$ en trois ans ne sera possible que si nous consentons à poser, dès cette année, un geste exceptionnel. C'est pourquoi nous sollicitons votre générosité de manière ponctuelle pour contribuer à notre collecte de fonds dans le cadre de la campagne majeure 100 millions d'idées de la Fondation de l'UQAM. Il s'agit de « donner un coup », tous ensemble, dès cette année, pour atteindre, voire dépasser, cet objectif initial de 25 000 \$.

Comment contribuer ?

Le dépliant que vous avez reçu comporte un formulaire pour inscrire votre don ainsi qu'une enveloppe affranchie pour le retourner à la Fondation de l'UQAM. Ce dépliant est également accessible sur le site de l'APR-UQAM à www.apr-uqam.org.

Vous pouvez aussi faire un don en ligne sur le site sécurisé www.100millions.uqam.ca (cliquez sur Faire un don, et sélectionnez le Fonds APR-UQAM sous l'onglet Autres projets porteurs).

Pour toute question au sujet de votre don, n'hésitez pas à communiquer avec madame Christine Rabey au 514 987-3000, poste 1055, ou par courriel à rabey.christina@uqam.ca.

Soutenez la relève en contribuant au Fonds APR-UQAM!

Prochaines activités de l'APR-UQAM en 2020

23 janvier :

Si le campus m'était conté, conférence de Florence Junca-Adenot (local à préciser). Il s'agit d'une reprise, pour les membres de l'APR-UQAM, de la conférence prononcée le 17 octobre dernier dans le cadre du Forum URBA 2015. Cette conférence sera suivie d'un repas au restaurant Café Saigon, 1280 rue Saint-André (apportez votre vin; comptant seulement).

17 mars :

Visite guidée de l'exposition *Les Incas...c'est le Pérou!* au Musée Pointe-à-Callière (à confirmer).

6 mai :

Visite du quartier Milton Park, suivie d'un lunch au Faculty Club de l'Université McGill.

20 mai :

Assemblée générale, suivie du cocktail-buffet réunissant les professeures et professeurs retraités de l'UQAM dans le contexte du 50^e anniversaire de l'UQAM.

Réservez ces dates.

Des détails suivront par courriel et sur le site web quant aux lieux, aux heures précises et aux coûts des activités (s'il y a lieu).